Région
PAYS DE LA LOIRE

Direction des territoires et de la ruralité
Dossier suivi par Anne-Laure FORGET
Tél : 02 28 20 51 96

DTR/NLBV/MJM/2019-01-696

CA Saumur Val de Loire
Ville de Saumur
25 JAN. 2019
SERVICE COURRIER
ARRIVÉE N° 3095

DACT
Copie DGS DGA SR

Monsieur Jean-Michel MARCHAND
Président de la Communauté
d'Agglomération Saumur Val de Loire
11, rue du Maréchal Leclerc
CS 54030
49408 SAUMUR Cedex

Nantes, le 22 JAN 2019

Monsieur le Président,

Par votre correspondance du 3 janvier 2019, vous avez bien voulu m'adresser le dossier relatif au projet de modification n° 3 et modification simplifiée n° 3 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Distré, et je vous en remercie.

Je vous précise en retour que la Région des Pays de la Loire n'a pas d'observation particulière à formuler sur ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la Présidente du Conseil régional
et par délégation
La Directrice des territoires et de la ruralité

Nathalie LE BOULCH-VILLERS